

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 5 Absent(s) : 1
--	--	--

Date de convocation : 8 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 14 décembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-26.3 :

Rapport annuel 2019 - Délégation de Service Public relative à l'exercice de la compétence Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains.

Rapporteur : Madame Frédérique LOGIN

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1411-3 et L. 5217-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique,

VU les conventions de Délégation de Service Public en date du 20 janvier 2010 relative à l'exploitation par voie de concession du service public de transport et de distribution de chaleur de Metz Cité et du 15 juin 2005 pour l'exploitation par voie de concession du service public de production et de distribution de chaleur,

VU les rapports du concessionnaire présentés pour l'exercice 2019 dont une synthèse est annexée à la présente délibération,

VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 3 décembre 2020,

CONSIDERANT que le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux doit présenter au Conseil métropolitain les rapports d'activité de ladite Commission au titre de l'exercice 2019,

PREND ACTE de ces rapports, lesquels ont été mis à la disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Metz, le 15 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



Délégation de Service Public

ENERGIE

UEM – EXPLOITATION DU RESEAU DE CHALEUR

METZ CITE & METZ EST

Synthèse des rapports annuels

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2019

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".



Tableau de bord - Délégations de Service Public

Service : Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation

Code délégation : CHAL_CITE

Date : 6 novembre 2020

Année : 2019

Service gestionnaire : Direction du cycle de l'eau et de l'énergie

Réseau de distribution de chaleur - Metz Cité

Politique publique : SAEMM
Domaine d'activité : Energie

Etablissement

Situé à : 2 Place du Pontiffroy 57 Metz

Nature du contrat : Concession

Signé le : 20/01/2010

Avec effet au : 01/07/2010

Échéance : 30/06/2025

Durée : 15 ans

Exploitant : SAEMM UEM

Raison sociale : SAEMM UEM

Forme juridique : SAEMM

Adresse : 2 Place du Pontiffroy 57 Metz

Capital : 20 000 000 €

Société dédiée : 0

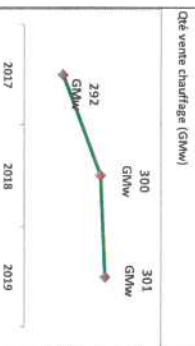
Société Mère :

INDICATEURS

Activité

Eléments Financiers (En euros)

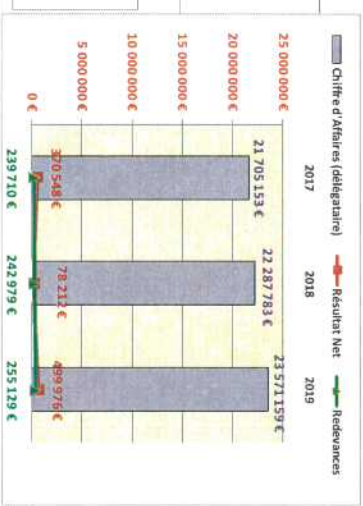
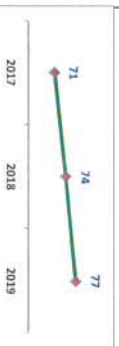
	2017	2018	2019
Chiffre d'Affaires (délégitaire)	21 705 153 €	22 287 783 €	23 571 159 €
Résultat Net	370 548 €	78 212 €	499 976 €
Redevances	239 710 €	242 979 €	255 129 €
Nbre de clients	2 376	2 512	2 856
Qté vente chauffage (GMW)	292 GMW	300 GMW	301 GMW



Nbre de clients



Prix moyen en €/HT/MW



1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION (en €HT)

Compte de résultat de la délégation				
Délégation :	Année		2019	
Réseau de distribution de chaleur - Metz Cité	Energie			
	2018	2019	Ecart en €	Ecart en % 2019 - 2018
Produits d'exploitation				
Recettes Activité	22 194 363	23 394 247	1 199 884	5%
Production stockée Immob.	92 932	172 812	79 880	86%
Subventions	488	4 100	3 612	740%
Autres Produits et reprises	72 230	95 702	23 472	32%
Total Produits d'exploitation	22 360 013	23 666 861	1 306 848	6%
Charges d'exploitation				
Achats, Serv Ext et autres	19 099 453	19 729 998	630 545	3%
Sous traitance	56 752	34 150	- 22 602	-40%
Charges de personnel	1 123 925	1 326 348	202 423	18%
Redevances Collectivité	242 979	255 129	12 150	5%
Frais de siège	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	1 719 047	1 930 141	211 094	12%
Dotations aux provisions	37 888	- 31 157	- 69 045	-182%
Autres charges	29 231	36 333	7 102	24%
Total Charges d'exploitation	22 252 523	23 246 792	994 269	4%
Résultat d'exploitation	107 490	420 069	312 579	291%
Excédent Brut d'Exploitation	1 821 426	2 259 684	438 258	24%
Résultat financier	355	378	23	6%
Résultat exceptionnel	- 29 633	79 529	109 162	-368%
Impôts bénéfice	-	-	-	-
Résultat net	78 212	499 976	421 764	539%

2. ANALYSE FINANCIERE

Le réseau de chauffage urbain Metz-Cité se densifie, le nombre de clients ne cesse de croître : **2 856 clients** (particuliers et professionnels) en 2019 contre 2 512 clients en 2018, soit +344 clients.

Les produits d'exploitation s'établissent à 23 667k€ et enregistrent une hausse de +1,3M€/2018 (+6%).

Ces produits comprennent :

- Les recettes d'Activité pour 23 394k€, en progression +1,2M€/2018 (+5%) :
 - Les recettes Energie pour 21 645k€ (+702,7k€/2018) : cette augmentation est l'effet conjugué de la hausse du nombre de clients et de la nette baisse des DJU.
 - Les travaux pour 734k€ (+403k€/2018) : ces produits sont des facturations de raccordement ou des créations de sous-stations, ils sont en augmentation suite au raccordement du jardin botanique et de l'extension vers le quartier "Cœur Impérial"
 - Les prestations de service pour 170k€ (niveau identique à 2018)
 - Les ventes internes pour 743k€ (+90k€/2018)
- La production immobilisée pour 173k€, en hausse de 80k€/2018 (+86%)
- Les produits divers de gestion courante pour 96k€ (+23k€/2018)

Les charges d'exploitation s'établissent à 23 247k€ en progression de 994k€ soit +4%.

Il en résulte une hausse du résultat d'exploitation à 420k€ contre 107k€ en 2018.

Le résultat financier est non significatif.

Le résultat exceptionnel (79,5k€) enregistre une hausse de 109k€/2018, liée à une sortie d'éléments d'actifs moins importants.

Le résultat net avant IS est de 500k€ contre 78k€ en 2018 soit +421,7k€ en lien avec l'augmentation plus importante des produits d'exploitation par rapport aux charges d'exploitation.

Concernant la redevance due par le concessionnaire :

Cette redevance comprend les frais d'administration et de contrôle du service (0,5% du Chiffre d'Affaires HT), une redevance d'occupation du domaine public de 75k€ HT fixe indexée annuellement, et le droit d'usage (0,80€ HT indexé annuellement par ml de réseau).

Selon le principe du rattachement des charges à l'exercice comptable, le montant des redevances versé en 2019 diffère du montant figurant au bilan.

La redevance annuelle versée par le délégataire s'élève à 255 129€ en 2019 contre 242 979€ en 2018 (+12k€ soit +5%).

ECARTS ENTRE LE BUDGET INITIAL ET LES REALISATIONS

◆ Période de 2010 à fin 2019

En Euros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart Réal-Prév	Ecart en %
Recettes Activité	195 887 163	196 566 860	-679 697	0%
Autres Produits et reprises	226 701	0	226 701	100%
Σ Produits	197 234 286	196 566 860	667 426	0,3%
Achats, Serv Ext et autres	164 989 051	165 252 698	-263 648	0%
Charges de personnel	10 550 374	7 675 606	2 874 768	27%
Redevances Collectivité	2 174 920	2 361 059	-186 140	-9%
Frais de siège	0	2 919 691	-2 919 691	
Dotations aux amortissements	13 400 833	13 504 049	-103 216	-1%
Dotations aux provisions	1 198 231	1 198 231	0	100%
Autres charges	1 191 164	0	1 191 164	100%
Σ Charges	193 504 572	194 227 389	-722 817	-0,4%
Résultat d'exploitation	3 729 714	2 339 471	1 390 243	37%
Résultat financier	-51 220	-1 909 503	1 858 283	-3628%
Résultat exceptionnel	-34 589	0	-34 589	100%
Résultat Net avant IS	3 643 905	429 968	3 213 937	88%

Cumul prévisions/réalisations sur le contrat en € H. T.

3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2019

Par contrat de délégation de service public, ci-après DSP, signé le 19 janvier 2010 et ayant pour date d'effet le 1^{er} juillet 2010, la Ville de Metz a confié à UEM l'exploitation par voie de concession du service public de transport et de distribution de chaleur destiné à assurer le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire sur le secteur de Metz Cité pour une durée de 15 ans.

Le 20 décembre 2012, le premier avenant de la DSP est signé suite à l'impact sur la tarification de la centrale biomasse. Il permet ainsi de revoir la tarification de la chaleur et d'intégrer les URF (Unité de Répartition Forfaitaire) en remplacement des KW mais également d'introduire la possibilité de transférer les sous-stations des anciens abonnés dans les ouvrages concédés sur leur demande. Ainsi, les équipements de la partie primaire jusqu'aux vannes situées après l'échangeur peuvent faire partie intégrante de la concession et être entretenus par UEM.

- À côté des fluctuations annuelles de résultat sur les différents exercices, il faut **souligner la situation extrêmement favorable** de ce contrat de concession de service public.
- Pour cette 9^{ème} année d'exploitation,
 - les recettes affichent une sur-réalisation à hauteur de 0,3% du montant estimé dans le compte d'exploitation prévisionnel du délégataire, soit +667k€ supplémentaires perçus sur ce contrat.
- Les charges d'exploitation affichent même une légère sous-réalisation de 0,4% (193,5M€ réalisés contre 194,3M€ prévus, soit -723k€).
- Le résultat financier prévu initialement à -1,9M€ ressort à -51k€ soit un écart de 1,86M€ (l'UEM autofinçant les investissements).

Au final, la délégation de service public affiche un résultat net avant impôts de 3,6M€ bien supérieur aux prévisions initiales de 430k€ soit +3,2M€.

Afin d'inciter aux économies d'énergies, un nouveau tarif « développement durable » a été créé le 27 novembre 2014. Par le décret n° 2017-1412 du 27 septembre 2017, Metz Métropole, ci-après « le concédant », s'est vu confier la compétence en matière de création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur urbain conformément à l'article L. 5217-2 du code général des collectivités territoriales avec effet au 1er janvier 2018. Dans la perspective de développement d'un réseau de chaleur vertueux et dans l'intérêt du service le concédant a décidé d'étendre le périmètre concédé aux communes limitrophes de Metz :

- Montigny-Lès-Metz ;
- Le-Ban-Saint-Martin ;
- Longeville-Lès-Metz ;
- Plappeville ;
- Ainsi que de toute autre commune limitrophe à la Ville de Metz en lien avec la DSP de Metz-Cité, à savoir Saint-Julien-Lès-Metz, La Maxe, Woippy, Lorry-Lès-Metz et Marly.

Le réseau de Metz-Cité permet d'alimenter les différents industriels du nouveau-port, les réseaux allant vers Woippy, Le-Ban-St-Martin et permet de desservir en chaleur le centre-ville, le quartier de l'Amphithéâtre, dont le Muse et le centre Pompidou.

Le réseau Haute Pression, ci-après « HP », s'étend sur 51 845 mètres linéaires, dits "mL" (51 740,4 en 2018), le réseau Basse Pression, ci-après « BP » s'étend sur 25 710 ml (24 541,2 en 2018) et le réseau Très Basse Température, ci-après « TBT » s'étend sur 5 366 ml (4 794,9 en 2018).

Le réseau se compose de 461 sous-stations clients (458 en 2018), 8 sous-stations HP/BP, 10 sous-stations HP/TBT et 3 sous-stations BP/TBT.

L'année 2019 a permis la création de plusieurs extensions afin d'alimenter de nouveaux clients, dont principalement le quartier Cœur Impérial, avec la création d'une sous-station HP/BP et 3 sous-stations BP : le Perl, l'Amiral et le Gouverneur. Le raccordement d'une sous-station 18 rue Lançon a également permis de créer un réseau BP pour alimenter le 22 rue Lançon. Et enfin le raccordement de 7 sous-stations sur le quartier de Queuleu.

La Division Chauffage urbain, en charge des réseaux de Metz-Cité et de Metz-Est est composée, outre 2 apprentis, de 16 agents, dont :

- 1 cadre
- 8 agents de maîtrise
- 7 agents d'exécution

Parmi ces agents, deux équivalents temps plein (ETP) sont affectés au réseau de Metz-Est. De plus, au sein du Pôle « Etudes et développements CU », rattaché au Directeur de la Production et du Chauffage urbain, 2 cadres réalisent des études de réseaux à 75 % pour Metz-Cité et à 25 % pour Metz-Est.

Abonnements, consommations et leurs évolutions

◆ Abonnés

Le nombre d'abonnés continue d'augmenter, grâce notamment aux raccordements de nouveaux ensembles, tel que la finalisation fin 2019 du quartier "Cœur Impérial", et la mise en location de résidences LOGLEST et Metz Métropole Habitat, sur des raccordements individuels. Ainsi, la part des raccordements individuels continue de croître, passant de 82,7 % à 84 %. Le nombre de contrats a augmenté de 13,6 % soit 344 nouveaux contrats.

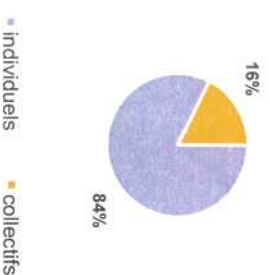
Les URF ont augmenté de 2,3 % soit + 5 712.

Nombre de contrats

	individuels	collectifs	ensemble
2018	2 079	433	2 512
2019	2 400	456	2 856

Nombre d'URF

	individuels	collectifs	ensemble
2018	13 126	232 303	245 429
2019	14 112	237 029	251 141



◆ *Relation usagers*

1 réclamation écrite a été enregistrée en 2019, ne concernant pas directement le chauffage urbain (une également en 2018, aucune en 2017).

◆ *Actions commerciales menées*

Les principales actions concernent des visites de sites, afin de mieux faire connaître le réseau et son fonctionnement avant le raccordement d'un client. En 2019, 13 visites ont été organisées à la centrale de Chamblière et 4 visites de sous-stations.

◆ *Niveau de consommation totale*

Ci-dessous le détail des consommations en MWh sur **2018 et 2019** :

	individuels	collectifs	ensemble
2018	6 996	293 099	300 095
2019	8 784	272 046	280 830

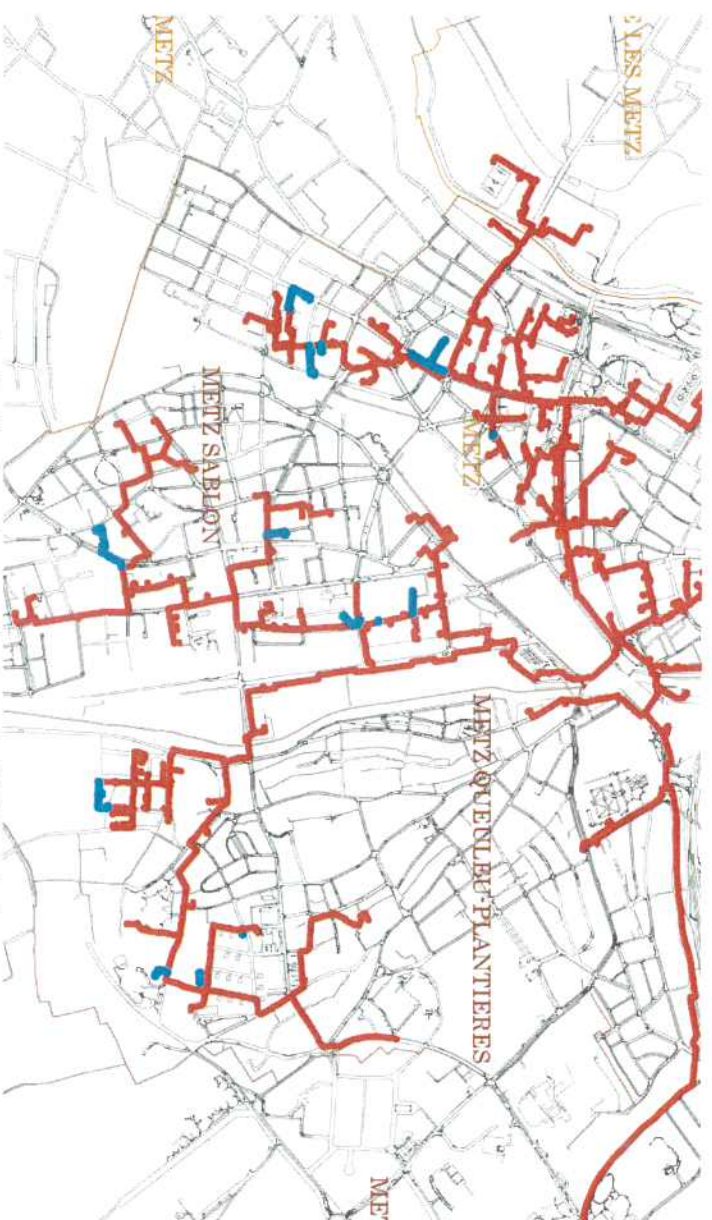
Les individuels représentent ainsi 2% des consommations du réseau, une tendance qui se poursuit par rapport aux années précédentes.

Les évolutions des réseaux

Les extensions de réseau se poursuivent en 2019, mais avec une tendance à l'atténuation ces dernières années. En 2019, les extensions correspondent à 1 662m contre 2 068m en 2018 (4 128m en 2017). Le réseau totalise ainsi une longueur de plus de 82,9km sur Metz Cité.

Les **extensions de réseaux** sont surtout localisées dans le sud de Metz et sont liées :

- Les extensions des ZAC Cœur Impérial (268 m), Coteaux de Seille (152 m), Amphithéâtre (57 m) et Sansonnet se poursuivent,
- Le raccordement du jardin botanique (241 m) et des raccordements desservant des sites aux alentours de 100m (rue Langon, rue du XXème corps Américain, rue Sente a My),
- Ces extensions ont nécessité la création de 2 sous-stations HP/BP (Cœur Impérial et rue Langon) et l'installation de 36 sous-stations BP et 79 MTA (Module thermiques d'appartement quartier de la Seille et ancienne manufacture Seita).



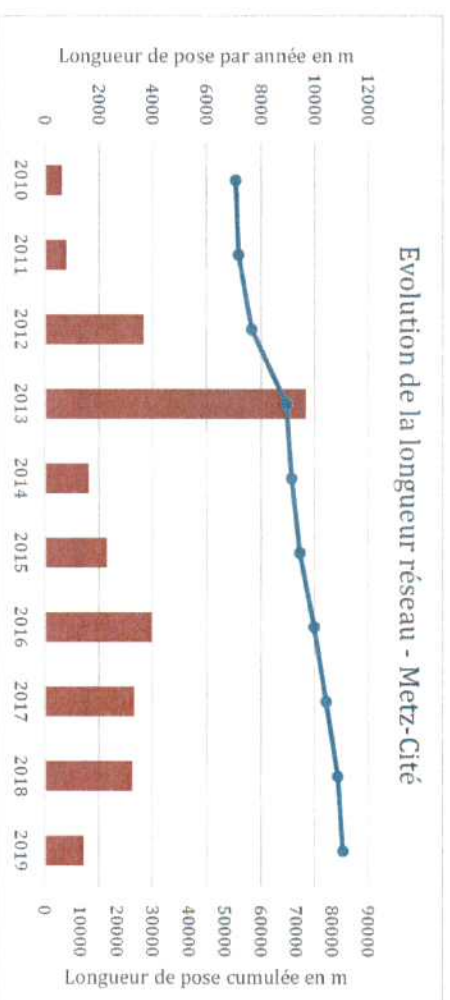
Localisation des extensions de réseau de 2019 (en bleu)

Initiée en 2016, UEM poursuit son opération d'intensification de **renouvellement des réseaux**, afin de garantir le maintien de la qualité de service jusqu'en 2035.

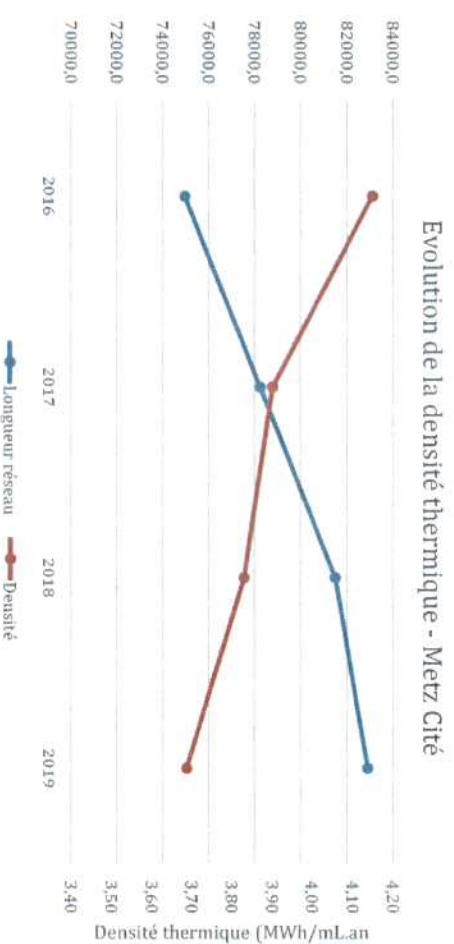
En 2019, 2 311 m de réseaux ont été renouvelés (1 628 m en 2018 et 2 007 en 2017), tous en réseaux haute pression, dont les tronçons majeurs sont les suivants :

- Rénovation avenue de Lattre de Tassigny + caserne : 560 ml,
- Rénovation du pont des Grilles : 445 ml,
- Rénovation centrale de Chambrière : 420 ml,
- Rénovation siège UEM : 470 ml.

Une accélération également des renouvelations des sous-stations HP est prévue à partir de 2019, avec notamment la rénovation des échangeurs primaire de la sous-station (IKEA magasin), le remplacement des vannes de régulation sous-station (usine CHARAL) et la rénovation production ECS sous-station (32 rue Villars), ainsi que le remplacement des échangeurs primaires dans 7 sous-stations.



La croissance du linéaire de réseau est croisée avec la croissance de la consommation. L'évolution de la densité énergétique linéaire, exprimée en MWh/ml du réseau, est présentée ci-dessous. La densité est de 3,69 en 2019 contre 3,83 en 2018. Cette valeur est à analyser avec vigilance, car c'est une des données permettant de valider la rentabilité du réseau. Aussi, l'extension des réseaux ne doit pas faire en la défaveur d'une croissance équivalente de la consommation.



Au total en 2019, **6 fuites** ont été détectées, liées à des problématiques de corrosion. La majorité a nécessité la pose d'un collier pour la mise en place des travaux pendant la période estivale. Le nombre de fuites a fortement baissé par rapport aux 5 dernières années, comme en atteste le tableau ci-dessous regroupant Metz Cité et Metz Est.

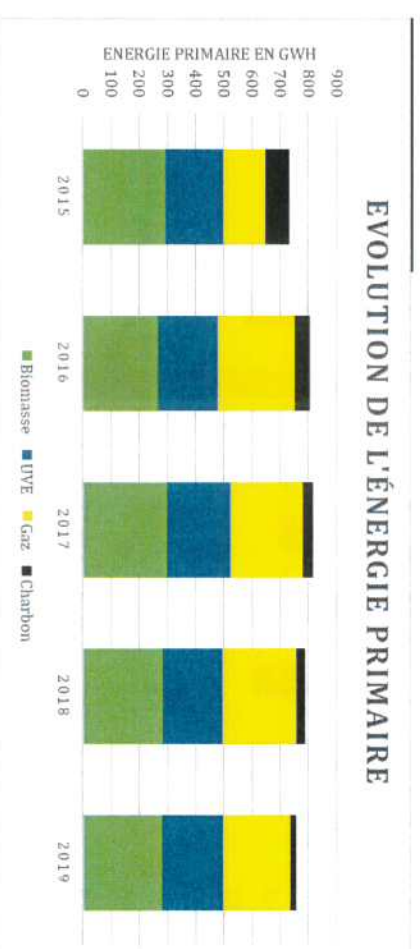
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbr de fuites	24	22	16	6	20	22	25	16	23

Evolution du nombre de fuites depuis 2010

La consommation d'eau en 2019 est de 8 755 m³, contre 16 181 m³ en 2018. Outre les fuites, la consommation d'eau prend en compte les remplissages du réseau lors de vidange pour rénovation ou de mise en eau de nouveaux branchements.

Environnement et performances énergétiques

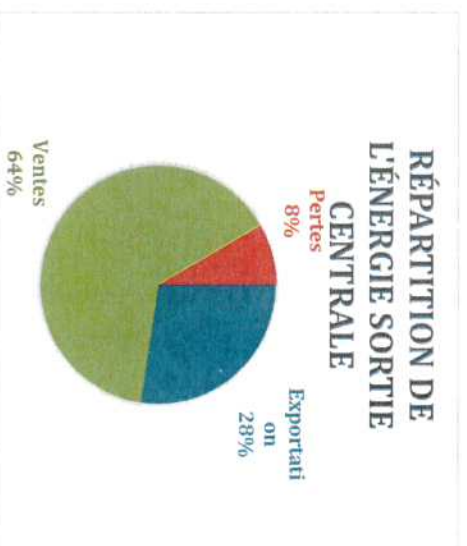
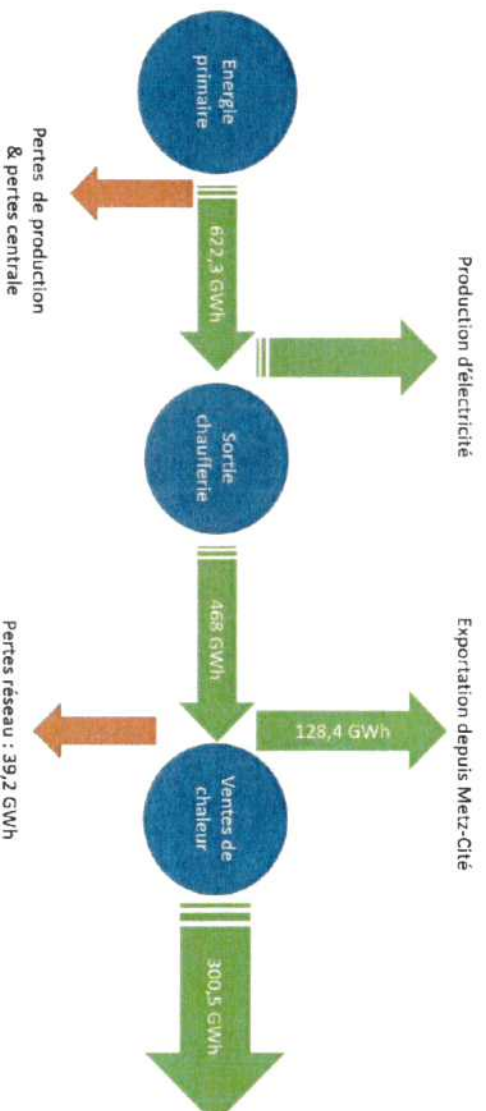
Le mix énergétique de la centrale de Chambière poursuit son évolution, visant à l'arrêt définitif des centrales charbon, qui a été réalisé en mars 2019. Ainsi, une nouvelle chaudière de substitution de 37MW a été mise en service (MP12) alimentée en bi-combustible, regroupant le gaz ainsi que le fioul domestique permettant la production de vapeur pour la centrale de Metz-Chambière.



L'année 2019 ayant été une année avec des DJU plus faibles (année douce en climat), le recours au gaz pour la production de chaleur a été plus limité que les années précédentes.

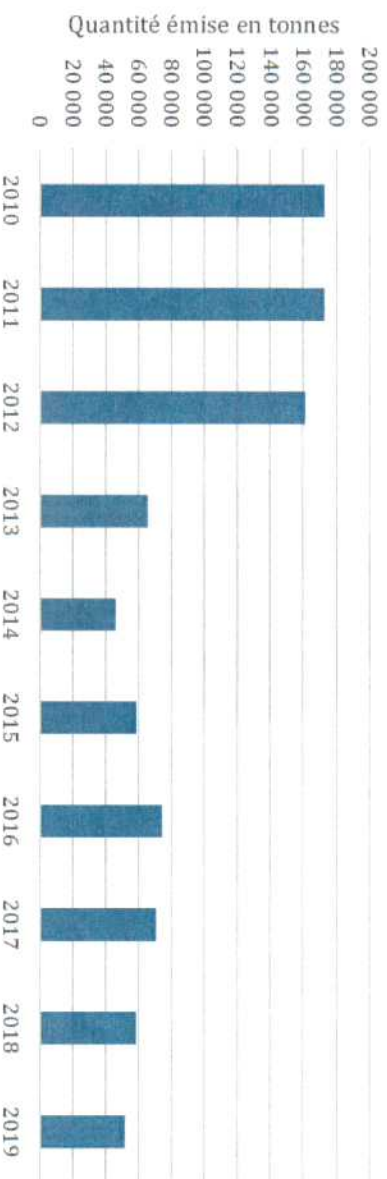
Ainsi, la biomasse a contribué pour 37% du mix d'énergie primaire (278,9 GWh), l'UVE pour 29% (218,5 GWh), le gaz pour 32% (239,9 GWh) et le charbon à hauteur de 2% (18,5 GWh). Le taux d'énergie renouvelable et de récupération est de 67,3%, contre 66,4% en 2018 et 62,7% en 2017.

La valorisation de l'énergie produite par la centrale a été la suivante, les exportations représentent 28% de la chaleur en sortie de chaufferie et les pertes 8% :



Part d'énergies renouvelables et CO₂ évité par le réseau de chaleur :

Evolution du CO₂ émis - Metz-Cité



La production sur le site de Chambière, avec un mix de base alimenté par l'UVE et la chaudière biomasse, permet de rendre le réseau de chaleur de Metz avec un taux d'énergies renouvelables supérieur à 60% depuis 2013. L'arrêt progressif des centrales charbon a permis d'améliorer encore les émissions de la centrale de Chambière.

Sur la base des ventes réelles et du contenu en CO₂ du réseau de chauffage urbain, le réseau messin a permis d'économiser 67 000 tonnes de CO₂ (ce que le chauffage gaz des immeubles aurait provoqué).

Evolution des prix

Suite à la mise en place de la centrale biomasse, et afin de rendre le réseau compétitif, différentes tarifications ont été proposées en 2013 : le tarif standard et le tarif développement durable, qui cible les petits consommateurs, avec une part fixe plus faible. Les tarifs ont également été homogénéisés sur les 2 DSP Metz Est et Metz Cité.

Le tarif est alors séparé en 2 composantes : le R1 et le R2 (R2 ou R2p).

La partie R1 représente le prix de vente de la chaleur hors structurants.

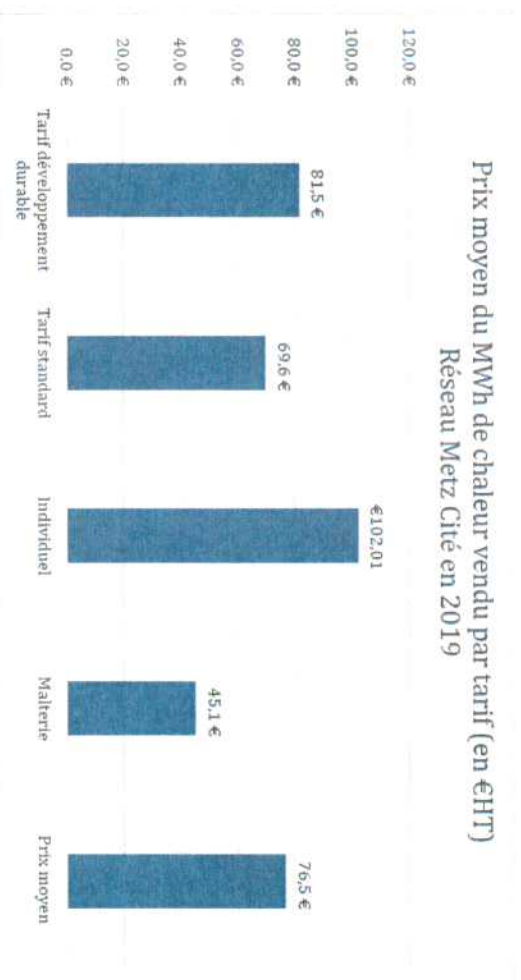
La partie R2 représente les charges liées à l'entretien et l'exploitation de la sous-station.

Le contrat R2 signifie alors que la limite de propriété du client se situe aux vannes à l'entrée du bâtiment. Le matériel en sous-station est à la charge du client en termes d'entretien et de maintenance.

Le contrat R2p signifie quant à lui que les équipements de la sous-station sont la propriété de la DSP, la limite de propriété se situe aux vannes avalées de l'échangeur.

Le prix moyen global sur Metz-Cité est de 76,5 €/HT/MWh. Ce tarif est dans la moyenne des réseaux ayant plus de 50% d'énergies renouvelables et de récupération d'après les données collectées par le SNCU auprès des gestionnaires de réseau et analysées par AMORCE.

Il est important de noter que pour les clients R2p et individuels, une part complémentaire d'entretien est comprise dans le prix moyen. Pour les individuels, il faut également rajouter le terme Ri lié aux frais d'individualisation.
 Le prix associé au tarif Développement Durable est plus élevé que le prix relevant du tarif standard.



Pistes d'amélioration du service et investissements futurs :

- Les pistes d'amélioration de service :
 Le suivi des réseaux BP et des appoints d'eau se poursuit, avec un plan de maintenance pour la géolocalisation des fuites.
 Des plans de maintenance sont également prévus sur le long terme pour les sous-stations et les ouvrages du réseau de chaleur.

- Investissements futurs :
 En fonction des travaux prévus et initiés par la Ville de Metz sur la voirie, UEM prévoit des opérations de dévoiement ou de rénovation.
 UEM poursuit le développement du Réseau de chauffage Urbain (RCU) en prospectant et en effectuant des offres commerciales de raccordement. Le plan de développement est basé sur le schéma directeur, et plus particulièrement sur les quartiers Sablon, Queuleu et Devant Les Ponts.
 - Densification du réseau existant et particulièrement sur les quartiers Sablon, Queuleu et Devant Les Ponts.
 - Développement sur Montigny-lès-Metz avec entre autres le raccordement structurant des bâtiments de l'Office Public de l'Habitat à Montigny en cours de négociation.
 - Développement du réseau sur le secteur du Ban St Martin et sur le secteur route de Plappeville à Metz jusqu'au Centre de l'enfance.



Tableau de bord - Délégations de Service Public

Service : Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation Année : 2019 Service gestionnaire : Direction du cycle de l'eau et de l'énergie		Code délégation : CHAL_EST	Date : 6 novembre 2020 Politique publique : SAEML Domaine d'activité : Energie
Réseau de distribution de chaleur - Metz Est			

INDICATEURS

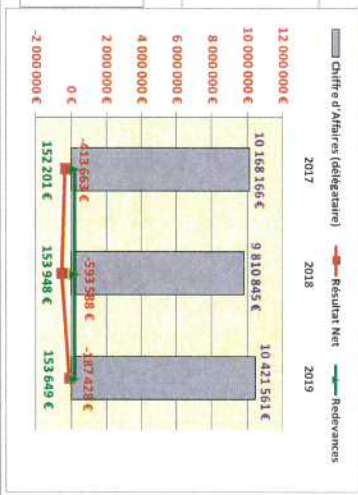
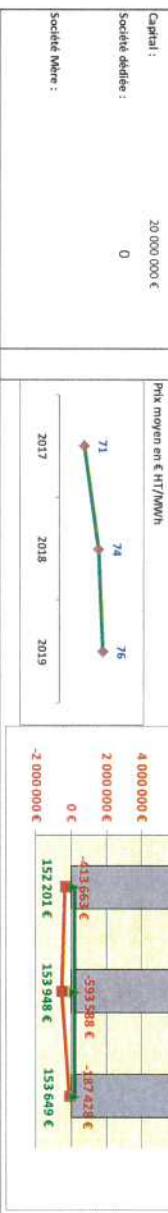
▲ Activité

Éléments Financiers (En euros)

Échance :	30/06/2025
Signature :	15/06/2005
Avec effet au :	01/07/2005
Durée :	20 ans
Qte vente chauffage (GMW)	142 GMW
	131 GMW
	136 GMW

INDICATEURS	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires (délégestaire)	10 168 166 €	9 810 845 €	10 421 561 €
Résultat Net	-413 663 €	-593 588 €	-187 428 €
Redevances	152 201 €	153 948 €	153 649 €
Nombre de clients	351	359	364
Qte vente chauffage (GMW)	142 GMW	131 GMW	136 GMW

Exploitant :	
Raison sociale :	SAEML UEM
Forme juridique :	SAEML
Adresse :	2 Place du Pontfroy 57 Metz
Capital :	20 000 000 €
Société déléguée :	0
Société Mère :	



1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION (en €HT)

<i>Compte de résultat de la délégation</i>				
Délégation :	Année	2019	2018	2019
Réseau de distribution de chaleur - Metz Est	Energie			Ecart en % 2019 - 2018
		2019	2018	Ecart en €
Produits d'exploitation				
Recettes Activité		10 343 170	9 784 366	558 804
Production stockée immob.		77 239	26 325	50 914
Subventions		1 152	154	998
Autres Produits et reprises		25 660	28 338	- 2 678
Total Produits d'exploitation		10 447 221	9 839 183	608 038
Charges d'exploitation				
Achats, Serv Ext et autres		9 295 494	9 145 147	150 347
Sous traitance		5 204	11 684	- 6 480
Charges de personnel		360 890	355 720	5 170
Redevances Collectivité		153 649	153 948	- 299
Frais de siege		-	-	-
Dotations aux amortissements		849 669	791 505	58 164
Dotations aux provisions		22 527	36 311	- 16 284
Autres charges		9 300	8 521	779
Total Charges d'exploitation		10 691 529	10 418 530	272 999
Résultat d'exploitation		244 308	579 347	- 335 039
Excédent Brut d'Exploitation		611 528	156 030	455 498
Résultat financier		45	41	4
Résultat exceptionnel		56 835	14 282	42 553
Impôts bénéfice		- 71 117	-	- 71 117
Résultat net		187 428	593 588	- 406 160
				- 68%

2. ANALYSE FINANCIERE

Le réseau de chauffage urbain Metz-Est se densifie, le nombre de clients croit : **364 clients** (particuliers et professionnels) en 2019 contre 359 clients en 2018, soit +5 clients.

Les produits d'exploitation s'établissent à 10,45M€ et enregistrent une hausse de 608k€/2018 (+6%).

Ces produits comprennent :

- Les recettes d'Activité pour 10,34M€, en hausse de 559k€/2018 (+6%)
- Les recettes Energie pour 10,25M€ (+468k€/2018) : les ventes sont en hausse avec les conditions climatiques (+5 GWh)
- Les travaux pour 90,5k€ (+87k€/2018) : raccordement lié à la ZAC de Mercy
- La production immobilisée pour 77k€, en hausse de 51k€/2018
- Les produits divers pour 25,6k€ (-2,7k€/2018)

Les charges d'exploitation s'établissent à 10,7M€ en hausse de 273k€ soit +3%, hausse inférieure à l'évolution des produits d'exploitation.

Il en résulte une amélioration du résultat d'exploitation à -244k€ contre -579k€ en 2018.

Le résultat financier est non significatif. Quant au résultat exceptionnel, il est positif de 56,8k€ en 2019.

Le résultat net avant IS est de -187k€ contre -594k€ en 2018 soit une amélioration de +406k€ en lien avec la progression plus importante des produits que des charges d'exploitation.

Concernant la redevance due par le concessionnaire :

Cette redevance comprend les frais d'administration et de contrôle du service (1% du Chiffre d'Affaires HT) et une redevance d'occupation du domaine public de 0,48€HT/URF (Unité de Répartition Forfaitaire) indexée annuellement.

Selon le principe du rattachement des charges à l'exercice comptable, le montant des redevances versé en 2019 diffère du montant figurant au bilan.

La redevance annuelle versée par le délégataire s'élève à 153 649€ contre 153 948€ en 2018 (niveau quasi identique).

ECARTS ENTRE LE BUDGET INITIAL ET LES REALISATIONS

◆ Période de 2005 à fin 2019

En euros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart Réal-Prév	Ecart en %
Receettes Activité	103 395 495	80 267 717	23 127 778	22%
Autres Produits et reprises	1 065 919	0	1 065 919	100%
Σ Produits	105 362 041	80 267 717	25 094 324	24%
Achats, Serv Ext et autres	95 284 775	46 600 718	48 684 057	51%
Charges de personnel	4 643 903	7 374 428	-2 730 525	-59%
Redevances Collectivité	1 346 325	1 734 495	-388 170	-29%
Frais de siège	0	2 511 657	-2 511 657	
Dotations aux amortissements	8 151 549	7 659 748	491 801	6%
Dotations aux provisions	480 829		480 829	100%
Autres charges	231 381	4 227 069	-3 995 688	-1727%
Σ Charges	110 138 762	77 179 396	32 959 366	30%
Résultat d'exploitation	-4 776 721	3 088 321	-7 865 042	165%
Résultat financier	-91 423	-2 949 738	2 858 315	-3126%
Résultat exceptionnel	195 084	0	195 084	100%
Résultat Net avant IS	-4 673 060	138 583	-4 811 643	103%

Cumul prévisions/réalisations sur le contrat en € H. T.

3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2019

Par contrat de délégation de service public signé le 13 juin 2005 et ayant pour date d'effet le 1^{er} juillet 2005, la Ville de Metz a confié à UEM la gestion du service de production et de distribution de chaleur destiné à assurer le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire sur le secteur de Borny, de Grigy-Technopôle et de la Grange aux Bois. Un avenant était anticipé au contrat en cas d'extension du réseau vers Mercy, avec une prolongation de 5 ans du contrat (fin de délégation de service public en 2025). La compétence réseau de chaleur a été transférée de la Ville de Metz à Metz Métropole le 1^{er} janvier 2018.

Le contrat a également pour objet la réalisation de travaux tels que définis dans le cahier des charges. De plus, le concessionnaire assure les travaux d'entretien et de rénovation.

2019 UEM – EXPLOITATION DU RESEAU DE CHALEUR METZ EST

À côté des fluctuations annuelles de résultat sur les différents exercices, il faut **souligner la situation extrêmement défavorable** de ce contrat de concession de service public.

- Pour cette 15^{ème} année d'exploitation, les recettes affichent une sur-réalisation à hauteur de 24% du montant estimé dans le compte d'exploitation prévisionnel du délégataire, soit +25M€ supplémentaires perçus sur ce contrat.
- Les charges d'exploitation affichent une sur-réalisation à hauteur de 30% du montant estimé dans le compte d'exploitation prévisionnel du délégataire, soit +33M€ supplémentaires dépensés sur ce contrat.
- Le résultat financier prévu initialement à -2.9M€ ressort à -91k€ soit un écart de +2.8M€ (l'UEM autofinance les investissements).

Au final, la délégation de service public affiche un résultat net avant impôts de -4,67M€ bien inférieur aux prévisions initiales de 138,5k€ soit -4,8M€.

Le réseau de Metz-Est s'étend depuis l'interconnexion située près de l'Hôpital LEGOUEST jusqu'au CHR Mercy. Il permet principalement d'alimenter les grandes écoles, le CHR Mercy, le Technopole et l'hôpital Schumann.

L'énergie consommée est majoritairement importée depuis le réseau de transport Metz Cité alimenté par la centrale de Chambière. En 2018, 131 096 603 kWh ont été importés alors qu'en 2017, 140 223 308 kWh avaient été importés. La centrale de Borny produit de l'énergie en appoint, à partir de gaz et de charbon.

Le réseau se compose de 8 sous-stations à haute pression, 76 sous-stations à basse pression, 10 sous-stations HP/BP, 1 sous-station BP/TBT & de 7 sous-stations TBT. La longueur des tuyauteries est de 11 400 m pour la partie haute pression et 25 522 m pour la partie basse pression, pour des diamètres variant de DN 400 à DN 15.

Le réseau Haute Pression, ci-après « HP », s'étend sur 10 461 ml (10 461 en 2018), le réseau Basse Pression, ci-après « BP » s'étend sur 22 324 ml (20 443 en 2018) et le réseau Très Basse Température, ci-après « TBT » s'étend sur 1 375 ml (1 303 ml en 2018).

Le réseau se compose de 58 sous-stations clients en réseau HP et 69 sous stations clients en BP et 7 sous-stations client en TBT, 10 sous-stations HP/BP, 10 sous-stations HP/TBT et 1 sous-stations BP/TBT.

L'année 2019 a été marquée par l'agrandissement de la sous-station de l'hôpital Schumann mais également la création d'un réseau BP de plus de 500 ml pour le raccordement de la maison de retraite St Vincent et St Maurice.

La ZAC Technopole Sud voit se construire ses premiers bâtiments avec le programme Habiter qui sera opérationnel en 2020. Le FEEDER principal est terminé pour la première phase et les raccordements de l'EDQM et VAHEL permettent d'augmenter la densification sur la ZAC de Mercy.

La Division Chauffage urbain, en charge des réseaux de Metz-Cité et de Metz-Est est composée, outre 2 apprentis, de 16 agents, dont :

- 1 cadre
- 8 agents de maîtrise
- 7 agents d'exécution

Parmi ces agents, deux équivalents temps plein (ETP) sont affectés au réseau de Metz-Est. De plus, au sein du Pôle « Etudes et développements CU », rattaché au Directeur de la Production et du Chauffage urbain, 2 cadres réalisent des études de réseaux à 75 % pour Metz-Cité et à 25 % pour Metz-Est.

Abonnements, consommations et leurs évolutions

◆ Abonnés

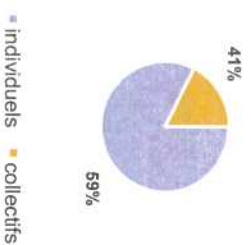
Le nombre d'abonnés continue d'augmenter, grâce notamment aux raccordements de nouveaux ensembles, telle que la finalisation fin 2019 du Quartier "Cœur Impérial", et la mise en location de résidences LOGIEST et Metz Métropole Habitat, sur des raccordements individuels. Ainsi, la part des raccordements individuels continué de croître, passant de 82,7 % à 84 %. Le nombre de contrat a augmenté de 13,6 % soit 6 nouveaux contrats pour un nombre total de 364 contrats en 2019. Les URF ont augmenté de 1,7 % soit + 1933

Nombre de contrats

	individuels	collectifs	ensemble
2018	215	143	358
2019	214	150	364

Nombre d'URF

	individuels	collectifs	ensemble
2018	1 562	107 758	109 320
2019	1 403	109 850	111 253



◆ Relation usagers

Aucune réclamation ni plainte n'ont été enregistrés

◆ Actions commerciales menées

Les principales actions concernent des visites de sites, afin de mieux faire connaître le réseau et son fonctionnement avant le raccordement d'un client. En 2019, 13 visites ont été organisées à la centrale de Chambière et 4 visites de sous-stations.

◆ Niveau de consommation totale

Ci-dessous le détail des consommations en MWh sur **2018 et 2019** :

	individuels	collectifs	ensemble
2018	1 481	129 605	131 087
2019	1 541	134 408	135 949

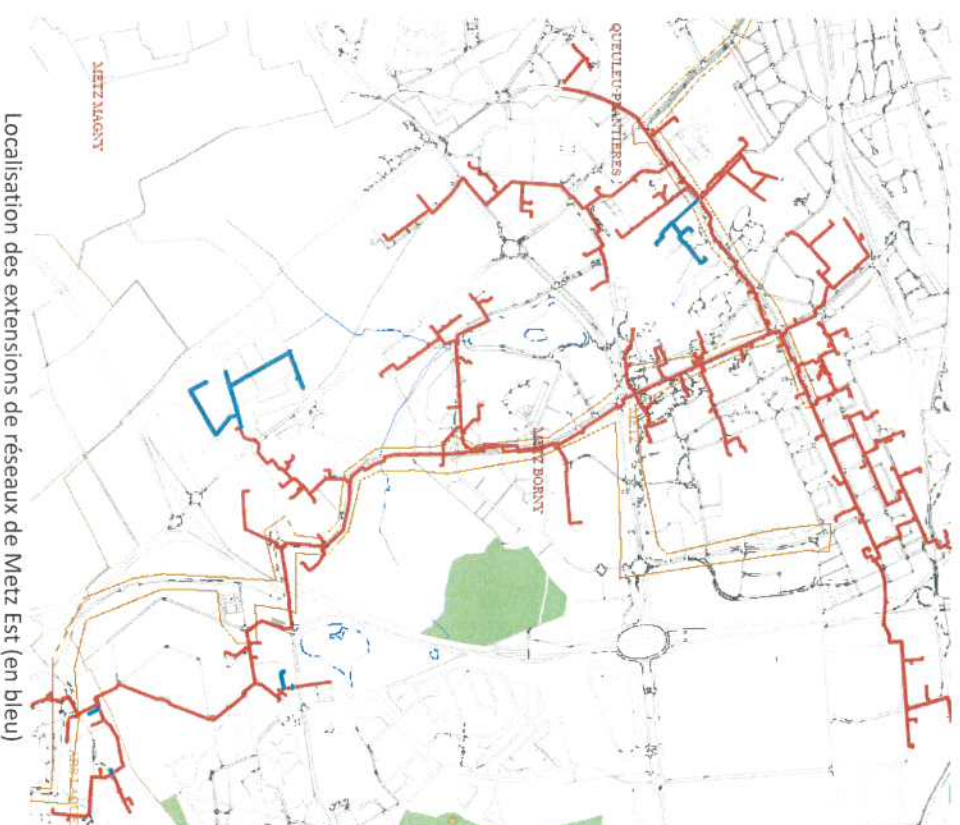
Les individuels représentent ainsi 1 % des consommations du réseau une tendance qui se poursuit par rapport aux années précédentes.

Les évolutions des réseaux

Les extensions de réseau se poursuivent en 2019, mais avec une tendance à l'atténuation ces dernières années. En 2019, les extensions correspondent à 1 918 m contre 2 753 m en 2018 pour un coût de 1 668 741€. Le réseau totalise ainsi une longueur de plus de 34,123 km sur Metz Est (32,207 en 2018).

Les **extensions de réseaux** sont liées :

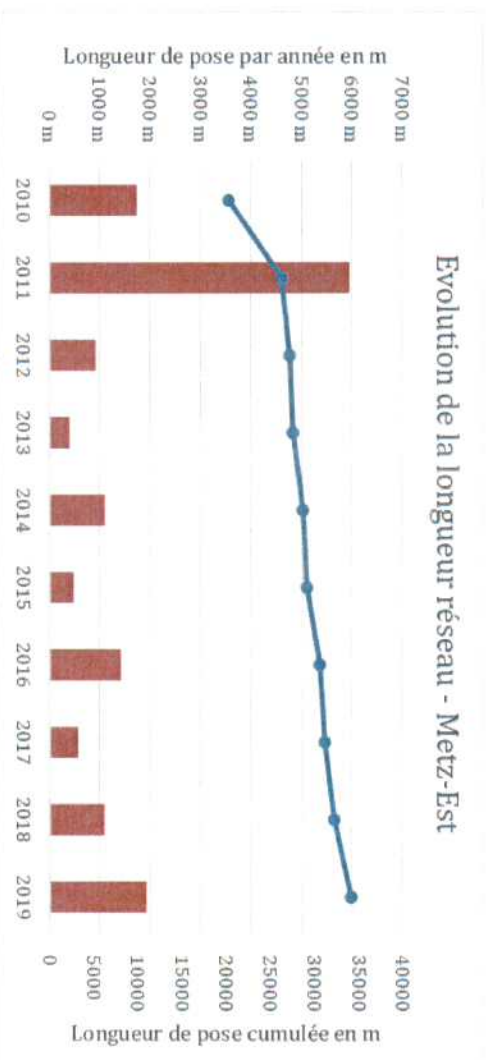
- Les extensions des ZAC du technopole (1194 m) et de Mercy
- Les raccordements des maisons de retraite et de Mosellis
- Création de 9 sous-stations totalisant une puissance de 7841 kW dont 5000 pour l'hôpital Schuman.



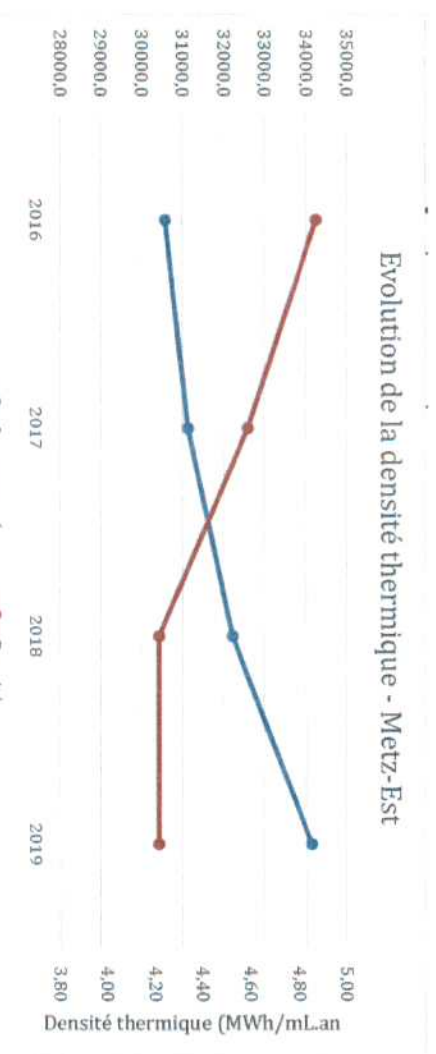
Localisation des extensions de réseaux de Metz Est (en bleu)

Initiée en 2016, UEM poursuit son opération d'intensification de **renouvellement des réseaux**, afin de garantir le maintien de la qualité de service jusqu'en 2035. En 2019, 538m de réseaux ont été renouvelés (65m en 2018 et 350m en 2017), tous en réseaux haute pression, dont les tronçons majeurs sont les suivants :

- Rue de Picardie (unique rénovation)
Une accélération également des rénovations des sous-stations HP est prévue à partir de 2019, avec la rénovation de 6 sous-stations.



La croissance du linéaire de réseau est croisée avec la consommation. L'évolution de la densité énergétique linéaire, exprimée en MWh/ml du réseau, est présentée ci-dessous. La densité est de 4,21 en 2019 stable par rapport à 2018. Cette valeur est à analyser avec vigilance, car c'est une des données permettant de valider la rentabilité du réseau. Aussi, l'extension des réseaux ne doit pas se faire en la défaveur d'une croissance équivalente de la consommation.



Au total, 7 fuites ont été détectées, liées à des problématiques de corrosion. La majorité a nécessité la pose d'un collier pour la mise en place des travaux pendant la période estivale. Le nombre de fuites a fortement baissé par rapport aux 5 dernières années, comme en atteste le tableau ci-dessous regroupant Metz Cité et Metz Est.

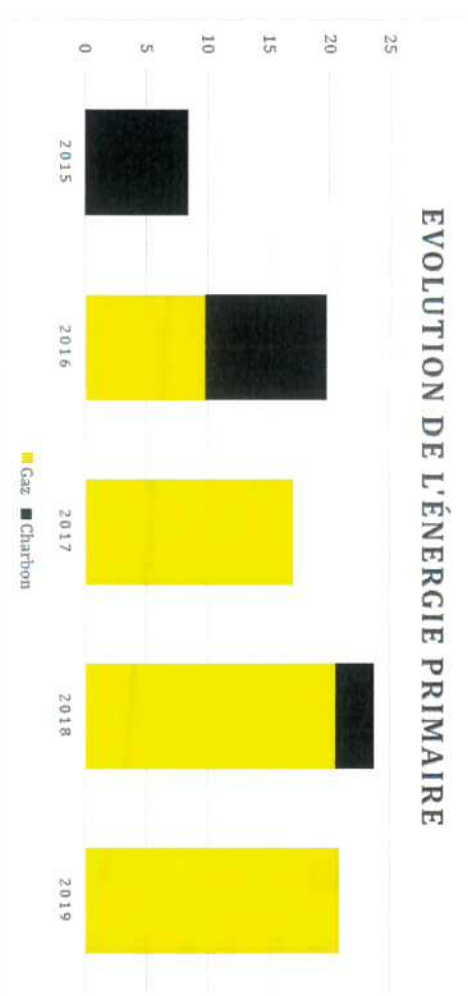
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbr de fuites	24	22	16	6	20	22	25	16	23

Evolution du nombre de fuites depuis 2010

La consommation d'eau en 2019 est de 8 755 m³, contre 16 181 m³ en 2018 (pour les 2 réseaux). Outre les fuites, la consommation d'eau prend en compte les remplissages du réseau lors de vidange pour rénovation ou de mise en eau de nouveaux branchements.

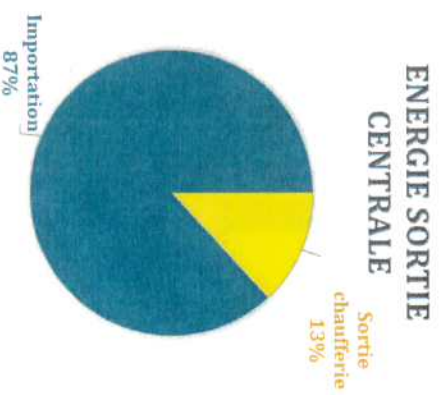
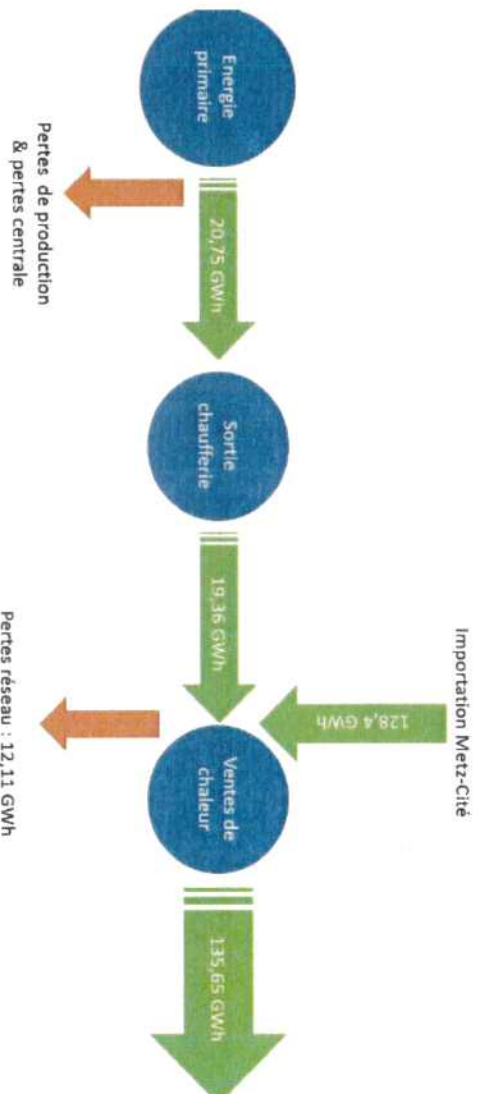
Environnement et performances énergétiques

En 2015, la chaudière gaz a été mise en place, c'est à partir de 2016 que l'on observe une nette évolution du mix énergétique des énergies entrantes de la centrale, passant de 100% charbon en 2015, à 50% gaz en 2016 puis 100% gaz en 2017. En 2018, des essais réglementaires sur les niveaux de rejets atmosphériques ont eu lieu sur la chaudière charbon, impliquant son utilisation et couvrant une partie des besoins. Lors de l'année 2019, la production provient uniquement du gaz.

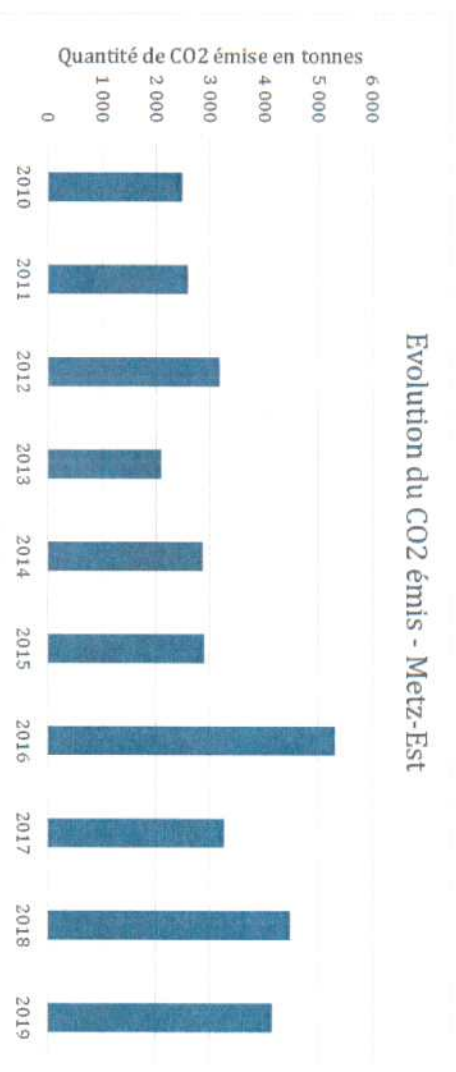


L'année 2019 ayant été une année avec des DIU plus faibles (année douce), le recours au gaz pour la production de chaleur a été plus limité que les années précédentes. En sortie de chaufferie, le mix est composé à 128,4 GWh par de l'import et 19,4 GWh par la production gaz. La valorisation est de 135,65 GWh vendues et 12,11 GWh de pertes sur le réseau.

La valorisation de l'énergie produite par la centrale a été la suivante, les importations représentent 87 %, la production de la chaufferie 13 % :



Part d'énergies renouvelables et CO₂ évité par le réseau de chaleur :



La production sur le site de Chambière, avec un mix de base alimenté par l'UVE et la chaudière biomasse, permet de rendre le réseau de chaleur de Metz avec un taux d'énergies renouvelables supérieur à 60 % depuis 2013. L'arrêt progressif des centrales Charbon ont permis d'améliorer encore les émissions de la centrale de Chambière.

Sur la base des ventes réelles et du contenu en CO₂ du réseau de chauffage urbain, le réseau messin a permis d'économiser 67 000 tonnes de CO₂ (ce que le chauffage gaz des immeubles aurait provoqué).

Evolution des prix

Suite à la mise en place de la centrale biomasse, et afin de rendre le réseau compétitif, différentes tarifications ont été proposées en 2013: le tarif standard et le tarif développement durable, qui cible les petits consommateurs, avec une part fixe plus faible. Les tarifs ont également été homogénéisés sur les 2 DSP Metz Est et Metz Cité.

Le tarif est alors séparé en 2 composantes : le R1 et le R2 (R2 ou R2p).

La partie R1 représente le prix de vente de la chaleur hors structurants.

La partie R2 représente les charges liées à l'entretien et l'exploitation de la sous-station.

Le contrat R2 signifie alors que la limite de propriété du client se situe aux vannes à l'entrée du bâtiment. Le matériel en sous-station est à la charge du client en termes d'entretien et de maintenance.

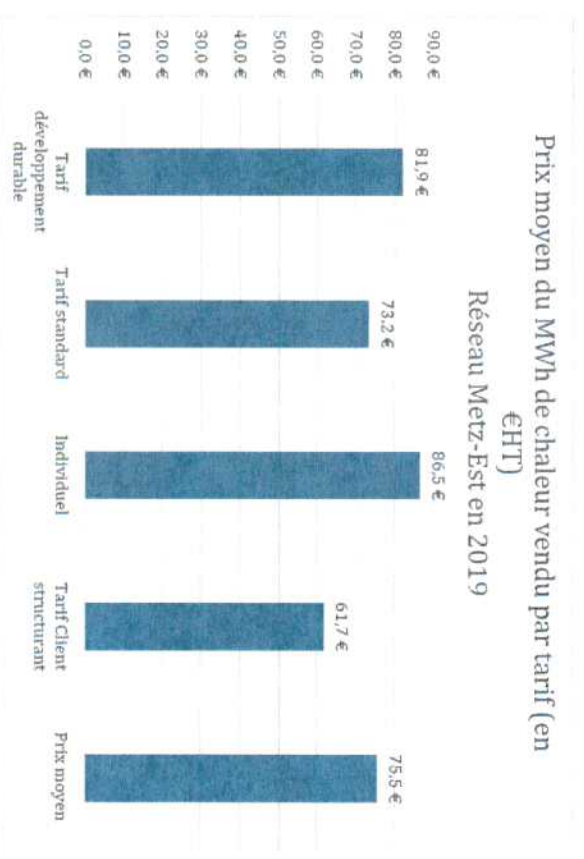
Le contrat R2p signifie quant à lui que les équipements de la sous-station sont la propriété de la DSP, la limite de propriété se situe aux vannes avalées de l'échangeur.

L'ensemble des contrats de Metz Est sont en R2p

Le prix moyen global sur Metz-Cité est de 75,5 €/HT/MWh. Ce tarif est dans la moyenne des réseaux ayant plus de 50 % d'énergies renouvelables et de récupération d'après les données collectées par le SNCU auprès des gestionnaires de réseau et analysées par AMORCE.

Il est important de noter que pour les clients R2p et individuels une part complémentaire d'entretien est comprise dans le prix moyen. Pour les individuels, le terme Ri lié aux frais d'individualisation est également intégré.

Le prix associé au tarif Développement Durable est plus élevé que le prix relevant du tarif standard.



Pistes d'amélioration du service et investissements futurs :

- Les pistes d'amélioration de service :

Le suivi des réseaux BP et des appoints d'eau de poursuite, avec un plan de maintenance pour la géolocalisation des fuites.

Des plans de maintenance sont également prévus sur le long terme pour les sous-stations et les ouvrages du réseau de chaleur.

- Investissements futurs :

UEM poursuit le développement du Réseau de chauffage Urbain (RCU) en prospectant et en effectuant des offres commerciales de raccordement. Le plan de développement est basé le schéma directeur, et plus particulièrement sur les prochaines années pour les secteurs suivant :

- Densification du réseau existant
- Développement et densification de la ZAC de Mercy
- Développement et densification du parc du Technopole

- Développement du quartier Actipôle
- Développement et densification du quartier Plantière / Queuleu vers le réseau de Metz cité.

Des projets d'extension et de raccordement de nouveaux clients sont prévus :

- Extension du réseau
 - sur la ZAC de Mercy
 - sur la zone du technopole Sud
- Raccordement de nouveaux clients en 2019 :
 - Raccordement du programme HABITER sur ZAC Technopole sud
 - Raccordement EQDM
 - Raccordement SARL ECC
 - Raccordement SCI Vahel
 - Raccordement les bâtiments Moselis Bureaux et résidence
 - Raccordement des bâtiments du site St Vincent et St Maurice
- Clients potentiels en cours :
 - Raccordement Ambulance HUNAUULT
 - Raccordement bâtiment UDAF
 - Création de plusieurs raccordements pour les bâtiments scolaires rue du Roussillon
 - Etude pour modification sous-station Bridoux enterrée en aérien avec densification du réseau BP
 - Prospection sur Peltre et Haut de Vaillères.

Concernant la centrale, la chaudière 3 est placée dans un régime dérogatoire jusqu'en 2022, et la chaudière 5 est maintenue sur les bases des nouveaux arrêtés moyennant l'utilisation de charbon bas soufre.

Résumé de l'acte
057-200039865-20201214-2020-12-DC26-3-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DC26-3
Date de décision : lundi 14 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Rapport annuel 2019 - Délégation de Service Public relative à l'exercice de la compétence Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201214-2020-12-DC26-3-DE
Document principal : 99_DE-26-3.pdf

Historique :

15/12/20 14:11	En cours de création	
15/12/20 14:12	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:14	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:14	En cours de transmission	
15/12/20 16:17	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:20	Accusé de réception reçu	